



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2023

Utilisation du 49.3 : un coup de force autoritaire, on continue le combat!

Ce jeudi 16 mars, le gouvernement a actionné l'utilisation de l'article 49.3 pour faire passer sans vote la réforme des retraites. Il s'agit d'un aveu de faiblesse : impopulaire dans l'opinion, rejetée par les travailleuses et travailleurs, combattue dans la rue, elle est minoritaire à l'Assemblée. Le gouvernement méprise la démocratie sous toutes ses formes : il le démontre encore une fois. SUD éducation dénonce ce coup de force autoritaire, antisocial et antidémocratique.

Cela ne sonne pas la fin de la mobilisation, au contraire. Cette décision doit conforter les personnels de l'Éducation, et plus largement la population, dans son rejet de cette réforme et dans sa volonté d'affronter le gouvernement. Rappelons-le : une loi promulguée peut être retirée face à une mobilisation d'ampleur, comme cela a été le cas en 2006 avec le CPE !

La grève et les actions se poursuivent dans de nombreux secteurs : blocages de ports, grèves des éboueurs, actions de blocages de nœuds logistiques... Dans l'éducation, un nombre significatif de personnels sont encore en grève ce jeudi, et participent à ces initiatives. Des Assemblées générales montrent l'envie d'en découdre et de poursuivre la mobilisation. En particulier, la grève sur les épreuves de spécialités en début de semaine prochaine apparaît comme une perspective d'action importante.

SUD éducation revendique le retrait de la réforme des retraites et appelle les personnels de l'éducation à :

- **poursuivre la mobilisation, par la grève et la participation aux actions en cours**
- **se réunir en Assemblées générales pour décider de la grève et de sa reconduction**
- **décider la grève le jour des épreuves de spécialités, les 20, 21 et 22 mars**

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

